

Cabinet du président
Direction de la citoyenneté
et de l'information

Contacts presse

Jérôme Alemany
02 40 99 12 46

Virginie Brindeau
02 40 99 11 18

Marie Chardronnet
02 40 99 17 45

Nantes, le 4 juin 2010

communiqué de presse

Le Conseil général condamne la suppression du Défenseur des enfants

Le président du Conseil général Patrick Mareschal et la vice-présidente déléguée à l'enfance et aux familles, Michelle Meunier, expriment leur indignation devant le revirement du Sénat.

« Le vote du Sénat qui revient à supprimer le poste de Défenseur des enfants est profondément dommageable.

Sur la forme d'abord, ce deuxième vote opéré sur l'injonction du Gouvernement traduit le mépris dans lequel l'exécutif tient le Parlement et l'institution du Défenseur des Enfants, qui avait pourtant fait largement la preuve de son utilité. Cette situation est autant inédite qu'intolérable pour tous les républicains.

Sur le fond, ce vote exprime l'absence d'une vision politique claire sur la question de l'enfance, et traduit l'incapacité à prendre la mesure de la situation de l'enfance dans notre pays, profondément dégradée du fait de la crise économique et sociale. Une société qui ne protège plus les plus fragiles de ses citoyens devient une société inhumaine. »

Patrick Mareschal et Michelle Meunier